

PR 65 – LA CHAPELLE

Départ : Parking du cimetière

Distance : 1,3 km A-R

Temps ≈ 1h avec visite

Dénivelé cumulé : 8mD+

Pourcentage bitume : 75%

Niveau randonneur : très facile

VTT : très facile

Équestre : non

Sens : aller-retour

Balisage : PR65

Descriptif :

- 1-** Depuis le parking du cimetière, partir à l'opposé par la Rue de la Rivière, longer le Bonson. Atteindre la rue du Pont du Diable.
- 2-** Traverser la rue (**prudence**) poursuivre en face dans l'impasse de la rue de la Chapelle. Traverser le Bonson sur la passerelle.
- 3-** Après la croix, s'engager à gauche dans la rue Bernard Rochette.
- 4-** Atteindre le parvis de la chapelle Notre Dame de Bonson du XI^{ème} siècle. Revenir au parking de départ par le même cheminement.

À voir en chemin :

Rives du Bonson ; Croix de la rue de la Chapelle ; Corps de ferme à parement de briques ; la Chapelle Notre Dame de Bonson est ouverte toute l'année de 9h à 19h.